

Message du président



Le dossier de l'indexation progresse sur le plan des démarches politiques mais, sur le plan monétaire, il faut être encore patient.

Des démarches ont été faites auprès du Conseil du trésor, de certains ministres et des députés lors de diverses rencontres afin de défendre et d'expliquer notre dossier, ainsi que les 20 ans et plus d'attente qui l'accompagnent. Des lettres ont déjà été expédiées à tous les députés de l'Assemblée nationale et d'autres le seront sous peu. Ces démarches sont parrainées par l'Alliance des retraités des secteurs publics et parapublics (AAR).

Un comité spécial de l'Alliance est mandaté pour rencontrer les centrales syndicales qui négocieront les prochaines conventions collectives avec le gouvernement, soient la FTQ, la CSN, la CSQ, la FIIQ et enfin, la SCFP. Les centrales se doivent d'appuyer notre demande car plusieurs de leurs membres sont concernés par cette mesure, à court ou à long terme. La FQDE, pour sa part, connaît déjà notre demande et l'appuie totalement. Je pense que si ce dossier ne se règle pas lors des prochaines négociations, il faudra l'inscrire aux calendes grecques.

Je peux vous affirmer que beaucoup de temps et de travail ont été consacrés cette année à ce dossier, autant par l'Alliance que par vos dirigeants de l'AQDER. Soyez certains que nous poursuivons nos efforts afin d'obtenir une réponse positive à nos demandes. Après chacune des démarches effectuées, votre président de section est informé du résultat par un communiqué de l'Alliance ou par le *Messenger* de l'AQDER. Pour le moment, nous demeurons optimistes. On nous écoute et on n'a pas encore reçu de « non ».

Au nom des membres du Conseil d'administration, je vous souhaite un été plein de soleil.

Salutations.

Jean-Paul Sarrazin
Président

SOMMAIRE

| | |
|--------|--|
| Page 1 | Mot du président Sommaire - Fermeture du bureau |
| Page 2 | Dossier des assurances Une centenaire parmi nos membres |
| Page 3 | Dossiers en marche |
| Page 4 | Présentation des sections - Section Mauricie |
| Page 5 | Section Montréal Quelques perronismes |
| Page 6 | Un brin de sagesse - Ordre de la reconnaissance |
| Page 7 | Généalogie - Publicité SSQ |
| Page 8 | Publicité La Capitale |

MESSAGE IMPORTANT

Le bureau de l'AQDER sera fermé

du lundi 12 juillet

au vendredi 13 août

inclusivement.

CONGRÈS 2004 LAVAL

Les 8, 9 et 10 juin 2004, se tenait à l'hôtel Sheraton de Laval le 22^e congrès de l'AQDER sous le thème **APPRIVOISER SON ESPACE**.

Plus de 270 personnes ont répondu à l'invitation des membres du comité organisateur et sont venues partager de beaux moments de retrouvailles avec des retraités en provenance de toutes les sections du Québec.

Un programme bien articulé, un menu fort intéressant, des activités pour tous les goûts, des ateliers bien préparés et une variété impressionnante d'exposants ont su captiver l'intérêt des participantes et participants tout au long du congrès.

La conférence d'ouverture donnée par Monsieur André Descheneaux et intitulée « L'humour, l'humour, toujours l'humour » a été fort appréciée. Les congressistes ont exprimé, à maintes reprises, leur très grande satisfaction lors de la conférence.

Enfin, la sensibilité avec laquelle la présidente d'honneur du Congrès, l'honorable Lise Thibault, Lieutenant-gouverneur du Québec, est parvenue à communiquer ses valeurs personnelles et ses convictions les plus profondes, a su nous émouvoir et nous toucher profondément.

L'évènement a pris fin sur une invitation à participer au 23^e congrès de l'AQDER qui se tiendra à Amos, en Abitibi-Témiscamingue, au début de septembre 2006 sous le thème « **La retraite... une moisson à cueillir** ».

Bravo! à tous les membres de la section Laval qui, de près ou de loin, ont prêté main forte à l'organisation du 22^e congrès et un merci tout spécial aux membres du comité organisateur : Madame Louise Parent, Messieurs Bernard Bilodeau, Richard Bélisle, Michel Charbonneau, Serge Leduc, Jean-Louis Préseault, Gilles Ross, Léopold Thérout et Pierre Héroux.

Réal Pellerin
Directeur général

Dossier des assurances

AVEZ-VOUS CONSERVÉ VOTRE DROIT D'EXEMPTION LORS DE VOTRE MISE À LA RETRAITE?



On peut d'abord se demander : « Qu'est-ce qu'un droit d'exemption? » Le document que vous avez reçu de **SSQ GROUPE FINANCIER**, en janvier dernier, indique, à la page 3, aux paragraphes «d» et suivants, ce qui suit : «...l'employé qui prend sa retraite peut refuser de participer au présent contrat *d'assurance tout en conservant le droit d'y adhérer ultérieurement à condition* qu'il établisse que

lui-même, son conjoint ou ses enfants, selon le cas, sont assurés en vertu d'un régime d'assurance (collective) comportant des protections similaires, ou qu'il soit lui-même assuré à titre de personne à charge ».

Le membre qui demande le droit d'exemption doit le faire, **au plus tard**, dans les 90 jours suivant la date officielle de sa retraite. Dès lors, le retraité est protégé automatiquement, à compter de la fin de l'assurance qui le couvre (celle qu'il a prise avec son conjoint, par exemple), et il jouit de la possibilité de s'assurer pour lui-même et ses personnes à charge, avec l'assurance de l'**AQDER, SANS PÉNALITÉ et SANS COÛT RÉTROACTIF**.

Lors de nos rencontres avec les futurs retraités, nous soulignons l'importance de ce droit pour l'avenir de chacun d'eux. Le message passe très bien lorsqu'ils sont informés.

Avant l'an 2000, alors que nous étions assurés avec **DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE**, plusieurs de nos membres, ou n'ont pas été informés de cette clause ou n'ont pas jugé bon de conserver ce droit d'exemption, par ignorance ou par oubli. Ils ont ainsi négligé de maintenir ce droit d'exemption au moment où ils s'assuraient avec leur conjoint ou conjointe. Aujourd'hui, alors qu'ils désirent revenir s'assurer avec notre groupe, à cause de la qualité de notre assurance ou parce que leur conjoint ou conjointe n'a plus d'assurance collective (pour différentes raisons), ils n'ont plus le privilège de s'assurer avec l'assureur de l'AQDER parce qu'ils n'ont pas conservé ce droit d'exemption.

Nous avons négocié, avec **SSQ GROUPE FINANCIER**, une entente qui permettra à nos membres pénalisés, de récupérer leur droit d'exemption. La façon de procéder est la suivante :

- Tout membre de l'AQDER, **actuellement assuré avec son conjoint ou sa conjointe**, devrait vérifier auprès de la secrétaire de l'AQDER, Mme Louise Meunier, s'il possède son droit d'exemption (514-353-7511).
- Si vous n'avez pas acquis votre droit d'exemption alors que vous êtes toujours assurés avec votre conjoint, demandez à Mme Meunier le formulaire de **SSQ GROUPE FINANCIER** afin d'obtenir ce droit d'exemption (sans oublier de fournir la preuve que vous êtes assurés avec votre conjoint : une photocopie de la carte de l'assureur de votre conjoint ou conjointe).
- Vous retournez le formulaire dûment rempli à l'**AQDER**, à mon attention, Yves Lafortune.

Le groupe **SSQ GROUPE FINANCIER** accepte de faire exception à ses règles parce qu'il croit, avec raison, que nos membres ignoraient l'importance d'obtenir leur droit d'exemption lors de leur mise à la retraite (qu'ils s'en servent ou pas). Cette offre se termine le 31 décembre 2004.

C'est à vous de jouer.

Yves LAFORTUNE

Conseiller en sécurité financière

Une centenaire parmi nos membres

L'AQDER est heureuse de souligner le **100^e anniversaire de naissance** de Mlle Emma Massie, née le **29 mai 1904**.

Après 50 années consacrées à l'éducation, dont 27 à l'enseignement et 23 à la direction d'école, Mlle Massie a participé, en 1961, à la fondation de la **Fédération des directeurs et des directrices d'école** et en fut la première vice-présidente. En 1976, elle participa à la fondation de l'**AQDER** dont elle fut vice-présidente pendant 10 ans et à la mise sur pied de la **section Outaouais**. En 1978, à la suite d'un changement de structures, elle devient présidente de la **section Hull**, poste qu'elle occupera pendant 22 ans.

Rappelons que Mlle Massie, originaire de Maniwaki, fut aussi, en 1947, la première directrice laïque nommée dans la région de l'Outaouais. Encore en excellente santé et très active, elle joue au bridge 2 fois par semaine et, selon ses proches, elle vieillit en beauté, toujours souriante et heureuse.

Nous offrons nos meilleurs souhaits d'anniversaire à Mlle Massie et nous la remercions pour le dynamisme et l'engagement qu'elle a consacrés à la cause de l'éducation et à la promotion de notre association professionnelle. Nos vœux de santé et encore plusieurs années désirées auprès de nous.

Texte écrit en collaboration avec Mme Jeannine Doyle, présidente de la section Hull.

N.B. Les textes sont écrits au masculin dans le seul but de simplifier le texte.

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS NO 40006985
RETOURNER TOUTE CORRESPONDANCE NE POUVANT ÊTRE LIVRÉE
À L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES DIRECTEURS ET DIRECTRICES
D'ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT RETRAITÉS
7855 BOUL. L.-H.-LAFONTAINE, BUREAU 100 MONTRÉAL QC H1K 4E4
COURRIEL : AQDER@BELLNET.CA

Décisions administratives



Conseil du 21 avril 2004

- Les membres du Conseil ont décidé, à l'unanimité, de poursuivre, pour une prochaine année, les discussions avec l'Alliance dans le dossier de l'indexation de la rente de retraite pour les années 1982 à 2000.
- Par la même occasion, ils ont accepté de payer la cotisation annuelle à l'Alliance pour l'année 2004 au montant de 1 910 \$.
- Vingt-neuf nouveaux membres ont fait l'objet d'une acceptation à l'AQDER, ce qui a porté à 2876 l'effectif total de l'Association.
- Les membres ont voté, à l'unanimité, une motion de remerciements à monsieur Jules Verdi à l'occasion de sa prise de retraite, le 30 avril, après 26 années de loyaux services à la FQDE et à l'AQDER.

Conseil du 1er juin 2004

- Les membres du Conseil d'administration ont adopté, à l'unanimité, l'**AVIS AU LECTEUR**, déposé par la firme **Demers, Beaulne et Associés** en regard des états financiers de l'AQDER pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2003.
- Les membres du Conseil ont convenu de retenir les services de la firme **Demers, Beaulne et Associés**, à titre de vérificateur externe pour la vérification des états financiers pour l'exercice 2004 et de recommander à l'Assemblée générale d'entériner cette proposition.
- Onze nouveaux membres ont été acceptés à l'AQDER, ce qui porte à 2 883 membres l'effectif total de notre Association.
- La demande formulée par la section Ouest du Québec de changer de nom a été acceptée à l'unanimité. On parlera dorénavant de la section Outaouais.

Assemblée générale du 10 juin à Laval

- Les membres présents ont pris connaissance du rapport des activités du Conseil d'administration pour l'année 2003-2004.
- Les membres ont ratifié, à l'unanimité, les amendements aux règlements de l'Association tels que publiés dans le journal **AQDER NOUVELLES** d'avril dernier.
- Sur recommandation du Conseil d'administration, les membres ont résolu de confier à la firme **Demers, Beaulne et Associés** de Montréal, la vérification des états financiers pour la période se terminant le 31 décembre 2004.
- Les membres ont également pris connaissance :
 1. du rapport du président d'élection;
 2. de l'avis au lecteur de la firme **Demers, Beaulne et Associés** en regard des résultats de l'exercice terminé le 31 décembre 2003;
 3. des prévisions budgétaires 2004.
- Les membres ont reçu de l'information sur :
 1. le dossier indexation;
 2. les attentes de l'AQDER face à l'Alliance des associations de retraités.

Le directeur général
Réal Pellerin

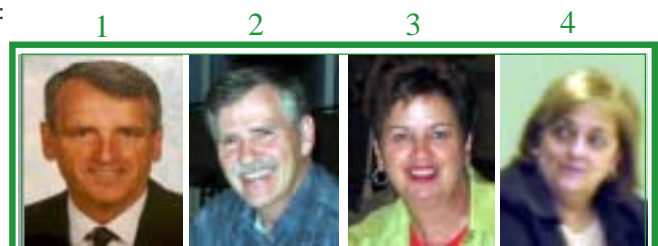
Élection des administrateurs et des dirigeants

Conformément à la procédure établie, les trois postes d'administrateurs venant en élection en 2004 ont été annoncés dans l'**AQDER NOUVELLES** de février 2004 et le dépouillement des mises en candidature a été réalisé au bureau de l'AQDER, le jeudi 8 avril, à 15 heures. N'ayant reçu que trois candidatures, j'ai annoncé, aux membres réunis en Assemblée générale, que je déclarais élus par acclamation, pour un second mandat de deux ans, Mesdames Pauline Désilets et Francine Rivard, ainsi que Monsieur Jean-Paul Sarrazin, administrateur et administratrices de l'AQDER.

Le 8 juin, à l'occasion de la réunion du Conseil des présidentes et présidents, j'ai présidé l'élection des quatre dirigeants de notre Association, parmi les sept administrateurs du Conseil, comme l'exigent nos règlements (article 6-2,01).

C'est avec grand plaisir que je vous fais part des résultats de cette élection :

- 1- Monsieur Jean-Paul Sarrazin, réélu président
- 2- Monsieur Maurice Bouchard, réélu vice-président
- 3- Madame Francine Rivard, réélue trésorière
- 4- Madame Pauline Désilets, réélue secrétaire.



Marcel Peterkin
Président d'élection

Présentation des sections de l'AQDER

Il nous fait plaisir dans ce numéro de l'*AQDER NOUVELLES*, de vous présenter les deux sections suivantes : la section Mauricie et la section Montréal. D'une part, un regard jeté sur la région située aux confluents des trois rivières qui se déversent dans le Saint-Laurent, avec ses villes intermédiaires entourées de verdure et de parcs tous plus attrayants les uns que les autres. D'autre part, une redécouverte de la grandeur et de la complexité de notre métropole à nous, la ville de Montréal, avec son paysage urbain et son multiculturalisme. Merci à nos deux présidentes qui ont bien voulu nous partager leur plaisir de vivre dans leur section : Mmes Francine Rivard et Lise Robitaille.

Section Mauricie



Notre section est née en septembre 1976, deux mois à peine après la fondation de l'AQDER. Une grosse section avec 163 membres. Et pendant deux ans, Joliette faisait partie de notre section.

Je ne sais pas si c'est un fait inusité mais à notre dernière Assemblée générale, en avril, les quatre présidents étaient là : **MM. Léo Monfette, Arthur Descôteaux, Mme Denise Lavoie et moi**, bien sûr. J'en profite pour rendre un hommage à M. Léo Monfette que nous admirons et envions aussi car il est de toutes les activités autant provinciales que locales. Notre président fondateur est très connu et reconnu compte tenu qu'il n'a pas manqué une seule Assemblée générale provinciale, qu'il a toujours participé aux congrès et qu'il a été sur le comité organisateur de celui tenu à Trois-Rivières, en 1982. De plus, beaucoup de retraités voyageurs l'ont côtoyé et connu parce qu'il fait partie du comité organisateur des voyages et qu'il a accompagné la majorité des voyages proposés à l'AQDER. Les autres présidents n'ont qu'à bien se tenir.

Le territoire qui comprend les **Commissions scolaires de l'Énergie et du Chemin-du-Roy** est bordé par le majestueux fleuve Saint-Laurent, de Louiseville à Sainte-Anne-de-la-Pérade, et en allant vers le Nord, jusqu'à La Tuque et même Parent, encadré par les sections Saguenay/Lac St-Jean et Lanaudière. Nous touchons la région des Laurentides et même celle de l'Abitibi/Témiscamingue. Nous avons de nombreux attraits touristiques avantageusement connus sur notre territoire. Vous êtes sans doute plusieurs à avoir profité du **Parc de la Mauricie, du Festival western de Saint-Tite**, de la pêche aux petits poissons des chenaux, du lieu de pèlerinage du **Cap-de-la-**

Madeleine, des ZEC de chasse et de pêche en **Haute-Mauricie**, de la course de canots sur la belle rivière **Saint-Maurice**, du Grand Prix de **Trois-Rivières**, pour n'en nommer que quelques-uns. Je peux presque « accoter » mon confrère Olivier de l'Ouest du Québec n'est-ce-pas ?.

Le Conseil de direction est composé de 7 membres et nous suivrons la tradition en organisant des activités presque à chaque mois. Ces dernières sont toujours suivies d'un repas où les moins favorisés par la forme physique ont aussi l'occasion de fraterniser avec le groupe. C'est vraiment dans un climat convivial et très enjoué que les membres et leurs conjoints sont invités à participer à deux assemblées générales, l'une en avril à la cabane à sucre, et l'autre en septembre, dans un environnement naturel favorisant les activités sociales et sportives après le dîner et avant que l'école finisse. En hiver, les activités offertes sont le ski de fond et les quilles et en été, le golf et la bicyclette. En novembre, un souper conférence et au temps des Fêtes, un brunch. Nous sommes ouverts aux suggestions. Ainsi l'hiver prochain, compte tenu de l'arrivée de « jeunots », nous ajouterons une soirée de ski alpin. Pour finir, nous soulignons les anniversaires des membres par une carte personnalisée. Un nouveau membre, Claude, enchante les internautes avec des montages de photos prises lors des activités. À la dernière Assemblée générale, Gilles, notre vice-président, nous a régalaé avec une présentation audio-vidéo sur son voyage en Chine avec l'AQDER.

Toutes les rencontres avec mes membres sont agréables et « revigorantes » car les gens sont toujours de bonne humeur, toujours contents de revoir les anciens collègues et d'accueillir les nouveaux qui sont souvent des anciens élèves, ou professeurs, ou adjoints. Et j'ai été souvent agréablement surprise de réaliser que les membres qui ne peuvent se joindre à nous, à cause de leur santé, prennent la peine de nous féliciter et de nous remercier pour tous les envois qu'ils sont toujours heureux de lire, étant souvent leur seul lien avec nous. Ils apprécient beaucoup le journal *AQDER NOUVELLES* qui est publié maintenant quatre fois par année.

Que notre belle vie associative de retraités se continue et n'arrête pas de se dynamiser. Nous sommes appelés à vivre plus longtemps et je le souhaite pour toutes et tous en santé !

Francine Rivard
Présidente

Section Montréal



L'**ADERM**, l'Association des directions d'école retraitées de Montréal, a été fondée en 1976, par M. Elphège Lacasse. Les premiers statuts et règlements ont été adoptés en 1979. Il m'apparaît important de faire le point sur la situation de notre association. En 1984, l'**ADEM**, l'association des actifs quitte la FQDE et devient une association locale et autonome. Depuis cet événement, la personne qui prend sa retraite a le choix entre l'assurance **SSQ/CADRE** ou **SSQ/AQDER**. Son adhésion à l'**ADERM** s'explique par le sentiment d'appartenance de se retrouver avec ses anciens collègues de travail.

L'**ADERM** regroupe les directeurs et directrices à la retraite des écoles primaires et secondaires ainsi que des cadres de :

L'ex-Commission Scolaires des Écoles catholiques de Montréal (CECM)
La Commission Scolaire de Montréal (CSDM)
La Commission Scolaire de la Pointe de l'Île (CSPI).

Nous comptons quelque 550 membres, dont 230 sont également membres de l'**AQDER**.

L'**ADERM** est dirigée par un conseil d'administration de 15 membres, élus à l'une de nos deux Assemblées générales. Chaque année, 5 membres du C.A. sont élus pour un terme de 3 ans. Il appartient au C.A. d'élire annuellement le président et les membres du comité exécutif. Tous les membres du C.A. sont responsables d'une activité : visite industrielle, visite historique, dîner-causeuse, exposition des œuvres de nos membres-artistes, cabane à sucre, souper annuel, activités sportives hebdomadaires, journée des golfeurs, etc.

Les buts et les objectifs de notre association sont de :

- Favoriser le développement des intérêts des membres
- Assurer une présence à l'**AQDER**
- Organiser des activités culturelles, sociales et sportives
- Faire connaître les intérêts de ses membres aux diverses tables de consultation : **SSQ/CADRES** et **Alliance des associations de retraités** (dossier de l'indexation).

En 1993, un **secrétariat permanent** a été mis sur pied. Deux membres jouent le rôle de secrétaires administratifs et se partagent trois avant-midi par semaine. Trois moyens de communication sont privilégiés pour rejoindre les membres :

- **L'Entre nous**, notre journal, qui a pris naissance en 1993, est la fierté de l'association. Le comité de rédaction a la lourde tâche de sortir 6 numéros par année. C'est le moyen par excellence pour atteindre tous les membres.
- La chaîne téléphonique est utilisée pour les annonces de décès, les rappels des assemblées générales ou des inscriptions aux activités. Quelque 60 personnes sont impliquées.
- Depuis quelques années, l'**ADERM** a son site internet. Fidèlement mis à jour, il permet d'effectuer des rappels auprès des membres ou de transmettre des informations de dernière heure sur des sujets d'intérêt général.

En conclusion, après neuf années à la présidence, je suis fière de la participation des membres à la vie associative.

Lise Robitaille
Présidente

Quelques perronnismes...pour rigoler

Le terme « perronnisme » vient de Jean Perron, ex-entraîneur du Canadien, considéré comme le maître de la déformation (involontaire) des proverbes et locutions. Les bons mots de Perron ont inspiré les humoristes qui se plaisent à inventer de nouveaux faux « perronnismes ». En voici quelques-uns :

Une année ne fait pas une saison.
Il a pris la foudre d'escampette.
Il y a loin de la soupe aux lièvres.
Je commence à avoir le feu aux poudres.
Ça se vend à la vitesse de l'équerre.
Il devrait plutôt mettre du vin dans son verre.
Il ne faut pas remettre à plus tard ce qui appartient à César.
On traversera la rivière quand on sera rendu au bout du tunnel.
Je ne tournerai pas ma langue par quatre chemins.
Il ne faudrait pas se flatter les bretelles.

Il a vraiment besoin de redorer son plastron.
Un tiens vaut mieux que ce qui ne t'appartient pas.
Il ne faudrait pas qu'il prenne sa lanterne pour le messie.
Cette fois-ci, ils sont accumulés au pied du mur.
Il ne faut pas tout prendre au pli de la lettre.
Ce joueur-là a vraiment les deux yeux dans la même bottine.
Un jour, il devra arrêter de déborder la chandelle par les deux bouts.
Ça ne prend vraiment pas la tête à Bobino.
Il se débat comme un chat dans l'eau bénite.
L'erreur est humide.
Il ne faudrait pas mettre la peau de l'ours devant la charrue.
Il a intérêt à marcher sur des gants blancs.
Faut pas chercher de midi à l'an 40.
Vous m'enlevez l'eau de la bouche.
On peut les compter sur le dos de la main.
Ils peuvent se contenter chanceux.

Un brin de sagesse

Socrate avait, dans la Grèce antique, une haute opinion de la sagesse. On raconte qu'un jour, quelqu'un vient trouver le grand philosophe et lui dit :

« Sais-tu ce que je viens d'apprendre sur ton ami?

- Un instant, répondit Socrate. Avant que tu me racontes, j'aimerais te faire passer un test, celui des **3 passoires**.

- Les 3 passoires?

- Mais oui, reprit Socrate. Avant de me raconter toutes sortes de choses sur les autres, il est bon de prendre le temps de filtrer ce que l'on aimerait dire. C'est ce que j'appelle le test des 3 passoires. La première passoire est celle de la vérité. As-tu vérifié si ce que tu veux me dire est vrai?

- Non. J'en ai simplement entendu parler...

- Très bien. Tu ne sais donc pas si c'est la vérité. Essayons de filtrer autrement en utilisant une deuxième passoire, celle de la bonté. Ce que tu veux m'apprendre sur mon ami, est-ce quelque chose de bon?

- Ah non! Au contraire.

- Donc, continua Socrate, tu veux me raconter de mauvaises choses sur lui et tu n'es même pas certain si elles sont vraies. Tu peux peut-être encore passer le test, car il reste une passoire, celle de l'utilité. Est-il utile que tu m'apprennes ce que mon ami aurait fait?

- Non. Pas vraiment.

- Alors, conclut Socrate, si ce que tu as à me raconter n'est ni vrai, ni bien, ni utile, pourquoi vouloir me le dire? »

Ordre de la Reconnaissance

Les membres du C.A. de l'AQDER ont déterminé une nouvelle façon de faire pour que l'**Ordre de la Reconnaissance** puisse se vivre au niveau de chacune des sections ainsi qu'au niveau provincial.

NIVEAU LOCAL

Chaque section est invitée à exprimer annuellement des **marques de gratitude** à l'un ou l'autre de ses membres selon des critères que le comité de direction conviendrait localement.

Chacune des sections fera parvenir au secrétariat de l'AQDER, au début de décembre de chaque année, une photo et un court texte expliquant pourquoi la ou les personnes retenues méritent ces témoignages de **gratitude**. Ces photos et le court texte de chacune des sections seront publiés dans un numéro du journal **AQDER NOUVELLES**.

NIVEAU PROVINCIAL

Cette responsabilité incombe entièrement au Conseil d'administration de l'AQDER. Il lui appartiendra de déterminer les critères d'admissibilité et de choisir le ou les candidats susceptibles de recevoir l'**Ordre de la Reconnaissance de l'AQDER**. Les présidents de section pourront toujours faire des suggestions au Conseil d'Administration.

Denis Allard
Responsable du dossier

Publication de l'**AQDER NOUVELLES** : Composition et mise en pages : M. Réal Lemay
Comité de rédaction et de révision :
- Les membres du C.A.
- Mme Louise Meunier, secrétaire
Responsable de la rédaction : M. Maurice Bouchard

La généalogie Un hobby passionnant

La généalogie et l'informatique

À mon humble avis, il existe deux façons de dresser une généalogie :

- La façon **traditionnelle** : celle réalisée par la recherche manuelle dans des ouvrages déjà mentionnés dans des articles précédemment parus dans l'*AQDER NOUVELLES*.
- La façon **nouvelle** : celle réalisée par la recherche informatique.

Je n'apprends rien de nouveau en affirmant que, dans le siècle où nous vivons, des gens de tout âge, « de 7 à 77 ans », passent de bons moments devant des écrans et des claviers à aller chercher moult informations de tout acabit! C'est à se demander si, parfois, l'ordinateur a suppléé le livre sur les rayons d'une bibliothèque.

Aussi invraisemblable que cela puisse paraître, je ne possède pas d'ordinateur. Je craindrais d'y consacrer de trop nombreuses heures, peut-être! Mais, j'ai demandé à des mordus de généalogie, ce qu'on peut obtenir de différents sites informatiques pour effectuer des recherches dans ce passe-temps passionnant. On m'a répondu : « Beaucoup de choses! Beaucoup d'informations! » Certaines personnes m'ont mis en garde toutefois : « Il faut parfois faire des vérifications car, tout ce qui paraît à l'écran, n'est pas nécessairement parole d'évangile... » Je ne prétends pas donner dans les lignes qui vont suivre, un étalage complet de tous les sites internet propres à venir en aide aux généalogistes. Je crois qu'il leur faudrait consulter les différentes Sociétés de Généalogie que j'ai citées dans l'*AQDER NOUVELLES* du 4 octobre 2003, à la page 7. Ces sociétés sont sûrement habilitées pour donner un aperçu des sources de références qu'elles mettent au service de leurs membres.

Voici, tout de même, quelques sites et adresses électroniques à utiliser par les mordus de l'informatique :

| | |
|--|--|
| www.familysearch.org | www.genealogy.com |
| www.rootsweb.com | www.ancestry.com |
| www.geneanet.org | www.gedlink.com |
| www.genealogie.org | www.francogene.com/liens |
| www.gerelli.org/book.htm | www.cyndislist.com |

Ces différents sites sont fournis par la Société Généalogique Canadienne-Française en date du 30 novembre 2003. Le site internet de la SGCG est <http://www.sgcf.com> et son courriel est : info@agcf.com

Marcel Gauthier
Section Champlain



SSQ Groupe financier vient d'être choisi comme l'une des 50 sociétés les mieux gérées au Canada en 2003.

Nous sommes heureux de partager ce succès, avec les membres de l'AQDER, un fidèle partenaire qui nous motive à toujours nous surpasser.

Merci de votre confiance et de votre fidélité.



Les valeurs à la bonne place



Votre groupe travaille pour vous!

Chères membres,
Chers membres,

À titre de directeur général, je vous invite à profiter dès maintenant de notre Programme privilège d'assurance développé par La Capitale assurances générales dont les principaux avantages sont :

- **15 %** d' économie sur vos assurances automobile et habitation;
- un programme d' assistance juridique, habitation et routière unique dans l' industrie de l' assurance;
- une chance de gagner un ensemble complet de cinéma maison incluant le téléviseur, d' une valeur de 5 000 \$.

Appelez-les dès maintenant pour obtenir une soumission, sans obligation de votre part :

Sans frais : 1-800-322-9226

Montréal : (514) 906-2208

Québec : (418) 266-9908

Le directeur général,

Réal Pellerin

directiongroupes@capitale.qc.ca
www.lacapitale.com



Règlements disponibles
à la Vice-présidence marketing.